LE FUTUR DIT CATEGORIQUE, UNE FORME VERBALE AUX CONFINS TEMPORELS ET MODAUX FLEXIBLES CHEZ KOUROUMA AHMADOU

Dr ESSIS Akpa Alfred
Université Alassane Ouattara
essisalfred@yahoo.fr

Résumé

Quelques unes des dichotomies fortes établies par les études grammaticales et linguistiques demeurent celles existant entre les tiroirs verbaux. Cependant, la pratique de la langue offre de voir, de plus en plus, à travers les textes littéraires, un jeu de va-et-vient entre les différents ensembles du système temporel. Il en va, ainsi, du futur de l'indicatif ou futur catégorique dont l'altération des frontières entraîne une intrication de la temporalité et de la modalité avec d'autres tiroirs. Toute chose qui appelle à une réflexion, voire un à décryptage plus adéquat.

Mots clés

Dichotomie, grammatical et linguistique, système des temps, altération, temporalité, modalité, intrication

Abstract

Some of the strong dichotomies established by the grammatical and linguistic studies remain thoseexisting between the verbal drawers. However, the practice of the langue offers more and more, throughthe literary texts, a set of to and from between the various set of the temporal systems. Thus, it is the same for indicative or categorical future whose alteration of borders entails a complexity of temporality and of the mode with other drawers. This situation leads to a through thought, even with more adequate decoding.

Keywords

Dichotomy, grammatical and linguistic, tense system, alteration, temporality, mode, intrication.

Introduction

A la différence du présent qui évoque une succession d'instants, les uns accomplis, les autres à venir, le futur de l'indicatif est « une forme verbale qui donne du procès une vision globale, synthétique, non décomposable (aspect global).»[1] Dans sa valeur de base, il est dit catégorique, vu qu'il pose l'avenir à partir du présent, pour réduire l'incertitude qui s'attache à cette représentation. Mais, cette capacité fondamentale à présenter comme certain ce qui ne l'est pas encore permet d'obtenir, dans la pratique de la langue, à travers les textes littéraires, des effets particuliers qui révèlent une prise de position spécifique de l'énonciateur sur le fait considéré. Les écrits de Kourouma Ahmadou s'inscrivent dans cette logique. L'écrivain, en effet, y infléchit les barrières temporelles du futur qu'il utilise abondamment pour relater des événements entièrement passés ou révolus. Toute chose qui fonde cette étude intitulée : «Le futur dit catégorique, une forme verbale aux confins temporels et modaux flexibles chez Kourouma Ahmadou.» La présente contribution qui vise à analyser cet aspect de l'altérité de la langue française, se fera en deux parties. La première, de facture analytique, décryptera le futur catégorique au-delà de sa temporalité ordinaire, en référant à d'autres tiroirs verbaux. La seconde, de posture pragmatique, s'attachera à révéler l'esthétique nouvelle inaugurée par l'auteur dans sa narration.

1.Le futur dit catégorique au-delà de sa temporalité ordinaire

Le futur simple est dit catégorique, c'est-à-dire non hypothétique lorsqu'il sert à situer un procès dans l'avenir, comme dans la phrase : « Je rentrerai chez moi tout à l'heure. » D'ordinaire, le futur de l'indicatif donne du procès « une image globale, synthétique, non décomposable (aspect global) »[2].Il évoque l'avenir conçu à partir du moment de l'énonciation. Tout en marquant « une contiguïté avec la situation dénonciation, il implique la non-validation de l'énoncé.» [3]Le futur catégorique est exprimé dans le dit du locuteur mais la validité de l'énonciation est à venir. Et c'est ce décalage qui permetau futur catégorique de s'appuyer sur le moment d'énonciation pour envisager un énoncé.

Mais il existe un autre type de futur constitué de tournures ou d'expressions d'anticipation que Maingueneau traite de futur périphrastique[4]. Il possède plusieurs formes

[1]Delphine Denis et Anne Sancier-Chateau, *Grammaire du français*, Librairie générale de France, Le Livre de Poche, 1994. p. 267.
[2]Delphine Denis et Anne Sancier-Chateau, *op.cit.*, p. 267.
[3]Jean-Jacques Franckel, « *Futur simple et futur proche* », in *Le Français dans le monde*, janvier 1994, pp.65-70
[4]Dominique Maingueneau, *Linguistique pour le texte littéraire*, Nathan université, 4ème Edition, Paris, 2003, p.50.

qui se construisent, généralement, au moyen d'une association des verbes comme aller et devoir, suivis de l'infinitif, avec des éléments temporels contextuels tels que peu de temps après, quelques instants après, etc. On peut retenir à titre illustratif, l'exemple de Maingueneau ci-après: « Le roi devait ou allait mourir peu de temps après.»[5] Le futur périphrastique « suppose une rupture d'avec la situation d'énonciation et pose l'énoncé comme certain et validé par l'instance énonciative.»[6]Il comble le déficit temporel en exploitant des associations verbales. Seulement, il faut se demander si cela est utile quand on constate que le futur catégoriquesemble se suffire pour révélerd'autres temps que le futur. Les textes de Kourouma s'inscrivent dans cette logique. Ainsi, le futur catégorique peut traduire les temps perfectifs et s'utiliser en corrélation avec eux.

1.1 Emplois en référence aux temps perfectifs

Alors même que l'usage ordinaire de la langue fait du futur le temps qui dénote du procès placé dans l'avenir ou restant à venir, Kourouma l'utilise dans ses textes pour présenter des procès passés, des évènements révolus par rapport au moment de l'énonciation. En témoigne la séquence textuelle suivante :

> Les Français **commenceront** par les mépriser et ce sont les Viets qui **finiront** par avoir le dessus. Dans le combat entre les volées de mouches et le troupeau d'éléphants, ce ne sont pas les gros qui toujours l'emportent.
>
> Les Français **les chasseront** des villes ; les Viets les **attaqueront** sur les routes et **les décimeront** dans des embuscades meurtrières. Les Français **se rendront** maîtres des axes avec des chars, l'incendie et la destruction des villages, le massacre des habitants. Les viets **se réfugieront** dans les rizières…
>
> Une nuit, au coucher de la lune, les Viets **sortiront** des flancs des montagnes comme d'innombrables fourmis de multiples fourmilières, **encercleront** les Français et **les détruiront,** eux et tous les tirailleurs Arabes, Nègres de plaines et de montagnes, les canons, les avions et les équipements. C'est honteusement que les lions de Français **embarqueront** dans les nuits. Les invincibles guerriers indochinois **ajouteront** à leur tableau de chasse, après les Français et les américains, les Chinois. pp.32-33 (EALVBS)

Dans cet extrait tiré de *En attendant le vote des bêtes sauvages*, son troisième ouvrage romanesque, l'écrivain relate des événements passés relatifs à la guerre d'Indochine. Pourtant

[5]Dominique Maingueneau, *Idem.*, p.50
[6]Jean-Jacques Franckel, *op.cit.*pp.65-70

il fait du futur catégorique, le temps de base de la narration historique. Faisant fi des principes du « débrayage énoncif»[7] , cet énoncé de posture historique procède à une utilisation récurrente et progressive de ces temps essentiellement tournés vers l'avenir. L'écrivain établit ainsi, une sorte de complémentarité aspectuelle entre le futur catégorique et les tiroirs perfectifs, c'est-à-dire le passé simple, le passé composé, l'imparfait, etc. Dans l'extrait, il est possible, par exemple, d'utiliser les temps du passé simple :

> Les Français **commencèrent** par les mépriser et ce sont les Viets qui **finirent** par avoir le dessus. Dans le combat entre les volées de mouches et le troupeau d'éléphants, ce ne sont pas les gros qui toujours l'emportent.
>
> Les Français **les chassèrent** des villes ; les Viets les **attaquèrent** sur les routes et **les décimèrent** dans des embuscades meurtrières. Les Français **se rendirent** maîtres des axes avec des chars, l'incendie et la destruction des villages, le massacre des habitants. Les viets **se réfugièrent** dans les rizières…
>
> Une nuit, au coucher de la lune, les Viets **sortirent** des flancs des montagnes comme d'innombrables fourmis de multiples fourmilières, **encerclèrent** les Français et **les détruisirent,** eux et tous les tirailleurs Arabes, Nègres de plaines et de montagnes, les canons, les avions et les équipements. C'est honteusement que les lions de Français **embarquèrent** dans les nuits. Les invincibles guerriers indochinois **ajoutèrent** à leur tableau de chasse, après les Français et les américains, les Chinois. pp.32-33 (EALVBS)

et du passé composé:

> Les Français **ont commencé** par les mépriser et ce sont les Viets qui **ont fini** par avoir le dessus. Dans le combat entre les volées de mouches et le troupeau d'éléphants, ce ne sont pas les gros qui toujours l'emportent.
>
> Les Français **les ont chassés** des villes ; les Viets les ont **attaqués** sur les routes et **les ont décimés**dans des embuscades meurtrières. Les Français **se sont rendus** maîtres des axes avec des chars, l'incendie et la destruction des villages, le massacre des habitants. Les viets **se réfugiés** dans les rizières…
>
> Une nuit, au coucher de la lune, les Viets sont **sortis** des flancs des montagnes comme d'innombrables fourmis de multiples fourmilières, **ont encerclé** les Français et **les ont détruits,** eux et tous les tirailleurs Arabes, Nègres de plaines et de montagnes, les canons, les avions et les équipements. C'est honteusement que les lions de Français **ont embarqué** dans les nuits. Les invincibles guerriers indochinois **ont ajouté** à leur tableau de chasse, après les Français et les américains, les Chinois. pp.32-33 (EALVBS

[7]Le "débrayage énoncif" est l'expression que Maingueneau utilise pour designer le récit ou énoncé non- embrayé, c'est-à-dire manquant d'embrayeurs, un énoncé de modalisation zéro.

Kourouma en utilisant le futur dans ce récit rétrospectif, procèdeà une sorte de contorsion ou de violation, commeà son accoutumée, du principe de la répartition des temps en tiroirs verbaux, dans la perspective deDamourette et Pinchon[8]. Il introduit ce temps de l'avenir dans l'univers du passé, pour le coupler avec les formes perfectives que sont le passé simple, le passé composé, l'imparfait, le passé antérieur, etc. Ce choix délibéré du tiroir futur semble être guidé par sa volonté de marquer une certaine attitude à égard de son énoncé, et partant de son co-énonciateur qui est, ici, le lecteur. Le futur catégorique ainsi rejeté dans le passé se déploie harmonieusement avec les autres temps perfectifs.

1.2 Emploi en corrélation avec les tiroirs perfectifs.

Pour Kourouma, ce qui vaut pour le tiroir perfectif, vaut également pour le futur simple.La récurrence du futur catégorique dans ses énoncés prouve, en effet, que l'écrivain l'emploie en corrélation avec les temps du passé, notamment, le passé simple, l'imparfait et le passé composé. Il prend, d'ailleurs, le soin de les utiliser dès le départ, dans le début du récit, comme pour situer les faits ou événements dans le tiroir passé et établir le contexte du récit, tel qu'on le perçoit dans les premières lignes de cet extrait:

> (E1a) « Les «Viets» fut le nom méprisant que les soldats français **donnèrent** aux maquisards indochinois…Les Viets **étaient** maigres comme des lianes mais petits et inventifs, courageux et malins comme de petits ouistitis. Les Français **commenceront** par les mépriser et ce **sont** les Viets qui **finiront** par avoir le dessus. Dans le combat entre les volées de mouches et le troupeau d'éléphants, ce ne **sont** pas les gros qui toujours l'**emportent**.»

Dans cette pseudo-introduction qui présente le contexte de l'histoire à narrer, l'écrivain met le futur et le passé en relation énonciative fonctionnelle. Tous les faits présentés, par la suite, au moyen du futur, sontentièrement passés ou révolus. Ils sont tous antérieurs au moment de l'énonciation du narrateur, c'est-à-dire de l'instance énonciative. Que cette séquence qui va au-delà d'une simple phrase utilise comme temps narratif de base le futur simple, fondement temporel des procès à venir, ne relève point d'une ignorance de la part de l'écrivain. Il n'est pas sans ignorer l'existence des temps appropriés à l'expression des faits passés. D'ailleurs, il persiste dans ce choix d'écriture, en produisant dans le même registre, une autre séquence

[8] Damourette et Pinchon sont des linguistes dont les travaux sur « les tiroirs verbaux » s'avèrent et fonctionnels, voire une sorte de référencebasique.

énonciative beaucoup plus étendue qu'on retrouve, cette fois, dans *Allah n'est pas obligé*, son quatrième roman :

> Le nouveau sage de l'Afrique, le dictateur Eyadema, **fera** venir Foday Sankoh à Lomé, capitale du Togo. Il le **rétablira** dans tous ses droits, ses vices. Il **lui donnera** tout : les femmes, les cigarettes, le cellulaire et le grand palabre. Il **sera libre** dans ses mouvements. On **reprendra** à zéro les discussions. Le bandit Foday Sankoh **dira** encore non. Il ne voudra pas reconnaître les autorités élues. Il ne **voudra** pas de cessez-le-feu. Il ne **voudra** rien. (Il **s'en foutra**, **tiendra** la sierra Leone utile.)
>
> Alors le dictateur Eyadema **aura** une idée géniale, une idée mirifique. Cette idée **sera** activement **soutenue** par les USA, la France, l'Angleterre et l'ONU. Cette idée **consistera à proposer** un changement dans le changement sans rien changer du tout. Eyadema **proposera** avec l'accord de la communauté internationale au bandit Foday Sankoh le poste de vice-président de la République de Sierra Leone utile qu'il tenait déjà. C'est-à-dire un changement dans le changement sans changement. Sans changement dans le statut du bandit : il ne **sera intenté** au bandit aucun procès. Sans changement dans la richesse du bandit. Dans la mesure où il y aura une amnistie générale, Foday **répondra** oui, tout de suite oui et oui. On lui **cassera** pas les oreilles, on **l'emmerdera** pas avec des histoires, il **répondra** oui. Il **reconnaîtra** les autorités. Il **acceptera** le cessez-le-feu. Il **acceptera** le désarmement des combattants de la liberté. Tant pis pour les manches courtes et les manches longues, tant pis pour les pauvres hères.
>
> C'est ainsi, c'est à ce prix, que le bandit Foday Sankoh **rentrera** à Freetown avec la double casquette de vice-président de la République démocratique et unitaire de la Sierra Leone et de gestionnaire des mines de Sierra Leone. C'est par ce stratagème politique qu'on **arrivera** à mettre fin à la guerre tribale en Sierra Leone. » pp.176-177 (ANEPO)

Cette intrication de la quasi totalité des temps de l'indicatif dans une telle amorce narrative explique l'assertion de Maingueneau selon laquelle, « le récit ne suppose pas d'embrayage temporel, ne connaît pas de présent, de passé et de futur.»[9] Dans cet autre énoncé de même facture que le précédent, l'auteur, en effet, procède de la même manière. Il entremêle, dans la partie initiale de l'extrait,un présent de narration, un imparfait de l'indicatif et un passé composé ainsi qu'un futur simple, juste pour planter le décor narrativo-narratologique :

> « On **fait** appel au nouveau sage de l'Afrique, au nouveau doyen des dictateurs africains, le dictateur Eyadema. Le vieux dictateur Houphouët Boigny qui, depuis des lustres, **remplissait** ce rôle a cassé la pipe entre-temps…Il **a laissé** la place après lui à ses ayants droit une des plus

[9] Dominique Maingueneau, *Idem.*, pp.49-50

colossales fortunes d'Afrique noire, plus de trois mille cinq cents milliards de francs CFA. Nous s**ommes** là en 1994, **anticipons** (anticiper, c'est dire avant le temps).

Les faits passés sont tous exprimés au moyen du futur catégorique. Dans ce contexte précis, l'apparition en série de ce tiroir temporel marquela succession chronologique des faits, en lieu et place du passé simple.Lefutur constitue un tiroir direct du moment à venir certes, mais sa présence à la fois dans le discours et dans le récit, ainsi que son emploi en référence aux procès passés, expliquent qu'il y a une complémentarité véritable entre les procès futurs et les tiroirs temporels perfectifs.

Cet entremêlement des temps du futur et des tiroirs du passé, n'est-elle pas symptomatique d'une intention littéraire particulière de l'écrivain? La réponse à cette interrogation fondera le contenu de cette partie de posture pragmatico-interprétative.Elle va guider la recherche des valeurs relatives à de tels emplois somme toute hors de l'ordinaire.

2. Kourouma vers une esthétique narrative nouvelle

A en croire Dominique Maingueneau, « L''existence de deux futurs en français, le futur catégorique et le futur périphrastique, constitue une ressource intéressante pour les écrivains.»[10] Traditionnellement, le futur catégorique est limité de sorte que le futur périphrastique vient compléter cette insuffisance en redynamisant le procès futur. Mais il faut se rendre à l'évidence que, sous la plume de l'écrivain Kourouma Ahmadou, le futur catégorique adopte un caractère illimité dans la temporalité en visitant les tiroirs perfectifs. Ce qui donne une allure nouvelle à la narration. Désormais sous la plume de Kourouma, ce qui vaut pour le futur périphrastique le vaut également pour le futur catégorique, dans la mesure où ce dernier se suffit à lui-même, en référence aux autres tiroirs verbaux.Kourouma, par ce choix, s'inscrit irréversiblement dans une perspective de poétique littéraire et donc stylistique. L'usage narratif du futur de l'indicatif ou futur catégorique, en lieu et place des tiroirs perfectifs, marque une esthétique nouvelle de déploiement du récit. Il introduit une sorte de rétrospective historique et de prolepse narrative à valeur ironique ou sarcastique, comme pour illustrer « la mise ne fonctionnement de la langue par un acte individuel de langage »[11] .

[10]Dominique Maingueneau, *op.cit*., pp.49-50.
[11] Emile Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 1966, 1966, p.80.

2.1. La rétrospective historique, vecteur d'une illusion de réel

Loind'ignorer l'existence de temps appropriés à l'expression de faits passés, Kouroumafait «une rétrospectivehistorique»[12], un retour sur le passé dont il anticipe les conséquences toutes aussi situées dans le passé. En opérant ces sortes de sauts par-dessus la chronologie, Kourouma confère un pouvoir d'anticipation à ses instances narratives qui prennent fortement en charge les évènements narrés dont les suites sont connues d'avance. Il ouvre ici, en effet, une perspective sur les conséquences futures des évènements passés.

L'usage du futur catégorique permet à l'écrivain d'inscrire son narrateur au rang de narrateur omniscient, « censé avoir accès aux lois mystérieuses qui régissent les destinées[13].» Par la même occasion, il imprime au récitune allure d'un plan non-embrayé.Par cette stratégie narrative, l'auteur montre sa volonté de faire revivre les faits au lecteur en créant une illusion de réel par l'ordre chronologique des actions successives. Cette utilisation du temps futur permet à l'écrivain de reposer le problème de l'ambiguïté du terme de «temps» qui peut désigner le concept de temps ou la forme grammaticale que Damourette et Pinchon appellent «tiroirs verbaux» et que les linguistes modernes distinguent en « temps dénoté » et « temps grammatical».

Cette illusion de réel, tout en satisfaisant à « l'horizon d'attente »[14] du lecteur, lui enlève toute velléité de réfutation ou de contestation du contenu narratif. Mais comment cela s'opère-t-il ?

2.2 La prolepse narrative, un moyen de réfutation anticipée

Avec le futur catégorique, Kourouma tente, d'abord, de présenter ses récits comme des narrations « non-embrayées »[15]. Ensuite, il y déploie un procédé proleptique appelé prolepse narrative. Daniel Bergez et al, qui se référant à G. Genette (Figure III), diront qu'« une prolepse narrative est précédé *énonciatif* d'anticipation par lequel le narrateur évoque un moment postérieur à celui qui fait l'objet du propos, par opposition à l'analepse.»[16]Par le saut dans le passé et l'anticipation de la conclusion qu'il occasionne, ce précédé narratif permet à

[12] Martin RIEGEL, Jean Christophe PELLAT et Alain RIOUL, *Grammaire méthodique du français*, PUF, Paris, 2004, p.313.
[13] Dominique Maingueneau, *op.cit.*, p.50.
[14] Hans Robert Jauss, *Pour une esthétique de la réception*, traduction française, Gallimard, Paris, 1978, pp132-133.
[15] Dominique Maingueneau, *O*p.cit., p.52
[16] Daniel Bergez, Violaine Gérault, Jean-Jacques Robrieux, *Vocabulaire de l'analyse littéraire*, Armand Colin, 2ème Edition, Paris, 2010, p.211

l'écrivain de créer une impression de fatalité, de destin inéluctable. Dès lors, elle constitue « une technique de réfutation anticipée ».[17]

Kourouma,en fin rhétoricien, prévient par cette stratégie, d'éventuelles objections de ses lecteurs qu'il prépare et dispose à recevoir, à l'avance, ses récits.Il les associe d'emblée à leur déroulement total. Cela relève d'un art dans la pratique de l'intrigue littéraire narratologique.Les preuves de ces différentes assertions sont très apparentes dans les éléments métalinguistiques hautement subjectifs qu'il déploie au début et à la fin de chacun des récits suscités. C'est le cas dans le début de son micro-récit servant d'exemple et tiré de *En attendant le vote des bêtes sauvages :*

> « Les invincibles guerriers indochinois **ajouteront** à leur tableau de chasse, après les Français et les américains, les Chinois. Depuis, aucun autre envahisseur n'a tenté d'occuper les terres vietnamiennes.» (Fin) p.33 (EALVBS)

L'emploi du futur catégorique témoignant des faits passé relatifs à la guerre d'Indochine est une prophétie pour le lecteur qui ignore ce que l'auteur sait, pour avoir pris part effectivement à cette guerre. Kourouma sait l'aboutissement des faits. Mais en procédant ainsi dans lanarration, il fixe dans l'esprit du lecteur une vérité anticipatrice que le lecteur confortera dans la suite du récit. Dès lors que cette vérité est fixée pour une première fois, le lecteur pourra alors, aisément considérer le futur comme un passé dynamique pour appréhender les faits futurs.

L'auteur manipule l'esprit du lecteur en relatant le passé par l'usage du futur catégorique pour ensuite témoigner du futur anticipateur en racontant l'histoire connued'avance. Il joue, de fait, avec l'esprit du lecteur pour asseoir une nouvelle esthétique narrative. Comme on le voit, le temps est une notion très ambigüe chez cet auteur. Cela se voit dans la findu second micro-récit servant d'occurrence dans *Allah n'est pas obligé.*

> « C'est ainsi, c'est à ce prix, que le bandit Foday Sankoh **rentrera** à Freetown avec la double casquette de vice-président de la République démocratique et unitaire de la Sierra Leone et de gestionnaire des mines de Sierra Leone. C'est par ce stratagème politique qu'on **arrivera** à mettre fin à la guerre tribale en Sierra Leone.Nous s**ommes** là en 1994, **anticipons** (anticiper, c'est dire avant le temps).
>
> Faforo (sexe de mon père) ! Gnamokodé (bâtardise) ! Mais nous **n'en sommes** pas encore là. Tout cela **est arrivé** bien après, beaucoup bien après. Après que nous **avons bourlingué** dans la zone occupée par Foday Sankoh et ses combattants de la liberté. » p.177 (ANEPO)

[17] Daniel Bergez, Violaine Gérault, Jean-Jacques Robrieux, *op.cit.*p.212

Kourouma prévient même le lecteur de ce qu'il anticipe sur le temps et l'invite dans cette entreprise proleptique narrative. Mais, on assiste à une fin de récit quelque peu absurde,où il se livre à une sorte de fantaisie verbale qui se voit surtout à travers l'usage de presque tous les temps de l'indicatif et d'une antiphrase. Le choix orienté des lexèmes subjectifs contenus dans ces extraits, finit de convaincre de son intention d'obtenir l'assentiment du lecteur. L'écrivain, on le voit, est au comble de sa satire sociale, de sa volonté de dénonciation des vices et des ridicules des personnages,au point qu'il recourt à ces précédés de grossissement, voir d'hyperbolisation, utilisés à des fins caricaturales.

Conclusion

A l'issue de cette étude sur le futur de l'indicatif ou futur dit catégorique, par dépassement du futur périphrastique, il convient de retenir que l'altération des frontières temporelles et modales est réelle dans le système temporel ordinaire. De fait, on assiste à un affaiblissement constant de l'opposition entre les différents tiroirs verbaux, par de nombreux usages en cours chez les écrivains contemporains. Kourouma dans une intention anticonformisme, s'est adonné à l'utilisation du tiroir futur comme base temporelle de sa narration, dont le statut ne demeure pas moins débrayé, voire non-embrayé du point de vue énonciatif. En infléchissant ainsi les barrières du futur qu'il déporte sur le champ du passé, l'écrivain révèle « la rétrospective historique » comme un vecteur d'illusion de réel dans la narration. Par la même occasion, il redonne vit ou met, à nouveau, au goût du jour, le fonctionnement de la prolepse narrative qu'il présente comme un moyen efficace de réfutation anticipée, et par delà, une stratégie d'intrigue. Un tel usage qui, somme toute, sort de l'ordinaire, de par son abondance ou son ampleur dans l'emploi, montre bien que certaines distinctions établies par Emile Benveniste et Harald Weinrich[18]entre les époques, semblent de plus en plus étriquée, voire non-étanches. Par l'énonciation, les temps verbaux ordinaires se suffisent pour traduire les procès au-delà de leurs canaux. Une telle richesse temporelle permet à Kourouma d'asseoir une esthétique narrative nouvelle.

[18] Tous les deux ont décrit les deux systèmes ou plans d'énonciation en des termes différents : Benveniste dans *Problèmes de linguistique générale*, parle d'énonciation de discours (ou discours) qu'il oppose à l'énonciation historique (ou récit) tandis que Weinrich, dans *Le temps*, parle de discours commentatif et de discours narratif.

Bibliographie

- Delphine Denis et Anne Sancier-Chateau, *Grammaire du français*, Librairie générale de France, Le Livre de Poche,1994.
- Daniel Bergez, Violaine Gérault, Jean-Jacques Robrieux, *Vocabulaire de l'analyse littéraire*, Armand Colin, 2ème Edition, Paris, 2010.
- Dominique Maingueneau, *Linguistique pour le texte littéraire*, Nathan université, 4ème Edition, Paris, 2003.
- Emile Benveniste, in « *les relations de temps dans le verbe français* », Problèmes de linguistique générale, Gallimard, Paris, 1966.
- Emile Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, Paris, 1976.
- Fernand Brunot, *La pensée et la langue*, Masson et CIE,Paris, 1965.
- Hans Robert Jauss, *Pour une esthétique de la réception*, traduction française, Gallimard, Paris, 1978.
- Harald Weinrich, *Le temps*, traduction française, Edition du seuil, Paris, 1973.
- Jean-Jacques Franckel, « Futur simple » et « futur proche », in *Le Français dans le monde*, janvier 1984.

-Le *Grand Robert de la langue française*, version 2.0, Le Robert/SEJER, 2005, www.lerobert.com *Grand Robert de la langue française.*

- Martin RIEGEL, Jean Christophe PELLAT et Alain RIOUL, *Grammaire méthodique du français*, PUF, Paris, 2004.
- Roberte Tomassone, *Pour enseigner la Grammaire*, Delagrave, Pédagogie et formation, Paris, 2003.